AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1773
FR0000066607-FS0581

15 juillet 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LACROIX SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 juillet, la société FMR LLC[1] (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 13 juillet 2021, par l'intermédiaire de la société Fidelity Management & Research Company LLC. qu'elle contrôle, le seuil de 10% du capital de la société LACROIX SA et détenir, indirectement, 376 486 actions LACROIX SA représentant autant de droits de vote, soit 9,99% du capital et 5,87% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions LACROIX SA sur le marché.

[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008). Il est précisé que la société FMR Co, Inc. a été absorbée le 1er janvier 2020 par la société Fidelity Management & Research Company dont la raison sociale a été modifiée en Fidelity Management & Research Company LLC.

[2] Sur la base d'un capital composé de 3 766 560 actions représentant 6 415 420 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.